

LA GAZETTE

d'Hervilly-Montigny



2017

Journal semestriel n° 6 - Janvier 2017

Sommaire :

<i>Page 1</i>	<i>Le mot du Maire</i>
<i>Page 2</i>	<i>Sommaire</i>
<i>Page 3</i>	<i>État civil</i>
<i>Page 4 à 11</i>	<i>Compte rendu de réunion de juillet à janvier 2017</i>
<i>Page 12 à 14</i>	<i>Association Hervilly-Montigny Loisirs</i>
<i>Page 15 à 16</i>	<i>Petit retour en arrière</i>
<i>Page 17</i>	<i>L'entreprise de la commune</i>
<i>Page 18</i>	<i>Point sur les éoliennes</i>
<i>Page 19</i>	<i>Recettes d'hiver</i>
<i>Page 20</i>	<i>Jeux</i>
<i>Page 21</i>	<i>Remerciements / Petits Rappels / Voisins Vigilants</i>
<i>Page 22</i>	<i>Solutions jeux</i>

Vous possédez des documents relatifs à la commune (archive, historiques, journaux, photographies anciennes de sites, d'événements divers etc.), et vous souhaitez en faire profiter vos concitoyens ?

Confiez-les à Gaëtan DODRÉ (6 rue de l'église à Hervilly) ou à la mairie ! Nous pourrons les faire paraître dans le journal semestriel et sur le site internet. Les documents vous seront rendus le jour même. N'hésitez pas à écrire des articles ! Ce journal est ouvert à tous.

*Journal rédigé et imprimé par M. Gaëtan DODRÉ (1er Maire-Adjoint)
Merci à Mlle Anne-Sophie TRUJILLO pour la relecture de ce journal*

ÉTAT CIVIL

Naissances

M. Jemmy CARLIER né le 2 aout 2016

M. Abel LOPES DE MELO VASQUEZ né le 22 sepembre 2016

Mariage

Aucun entre juillet et janvier 2017

Décès

Aucun entre juillet et janvier 2017

La vie de la commune

Compte rendu n° 18

Réunion du Lundi 5 septembre 2016 à 18h30

Présents : Mr Jacquet·R, Mr Dodré·G, Mme Carlier·A, Melle Trujillo·A-S, Mme Paux, Mr Willkomm·H, Mr Bonnel L, Mme Ledoux

Absent excusé : M·Mondot

1) Compte rendu des délégués

SISCO : M·JACQUET présente la démission du poste de vice-président, celui-ci sera remplacé lors de la réélection du bureau. Des travaux sont actuellement en cours par la commune de Bernes afin d'aménager une salle de restauration dans le préau de l'école.

Signature de la convention et mise en place des régies, une à Roisel, la seconde pour le pôle Berne-Villers-Faucon.

Tarifs cantine, le prix du repas est fixé à 3,30 €. Mise en place d'un tarif dégressif pour les fratrics

Le prix des temps d'activités périscolaires est fixé à 2,25 € par semaine. Pour les élémentaires mise en place d'un forfait cantine/TAP à 4 €. Premier constat, la participation aux TAP est en augmentation par rapport à l'année précédente.

Mise en place d'un site internet (www.siscohautesomme.fr).

2) Contrat agent communal de Mr Boulant

Le contrat d'un an de Mr Boulant se terminant le 11 octobre 2016, le conseil se réunit ce-jour afin de déterminer la suite de ce contrat. Ce contrat est subventionné sur un contrat de 28 heures la première année, dès la seconde année (sur la base d'un contrat de 20 heures). La différence de 8 heures est à la charge de la commune (soit environ 295 euros par mois). Ce coût supplémentaire est un frein au renouvellement de notre agent communal.

Le non-renouvellement du contrat de Mr Boulant est voté à l'unanimité par les conseillers présents. Afin de palier cette décision le conseil municipal décide de se renseigner sur les E·S·A·T (Établissement et Service d'Aide par le Travail).

3) Problème "Éoliennes "

En raison des problèmes de réception TV et de nuisances sonores M·JACQUET et M·DODRÉ sont en relation avec la société MAIA EOLIS afin de trouver une solution pour nos administrés. En ce qui concerne la réception TV des questionnaires et des dossiers sont adressés aux foyers touchés. Les nuisances sonores sont de plus en plus problématiques pour les habitants de Montigny. Nous avons distribué un second questionnaire aux habitants, nous attendons leur retour en mairie afin de les envoyer au plus vite. Le référent de la société nous informe que le bruit émanant des éoliennes ne peut dépasser 3 décibels la nuit et 5 décibels le jour. Nous espérons l'analyse d'un expert rapidement.

4) Alimentation électrique du radar pédagogique "devis"

Afin d'installer et alimenter le second radar pédagogique rue de Vermand à Montigny (près du transformateur), nous avons demandé un devis auprès de la SICAE de la Somme et du Cambrasis. Coût 248 € H·T
Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

5) Projet aménagement du terrain de tennis

Comme évoqué dans le compte rendu précédent, M·JACQUET souhaite une lettre expliquant les motivations des jeunes de la commune. Après réception et lecture de cette lettre concernant ce projet d'aménagement de terrain de Futsal et l'étude des différents devis, le conseil donne un avis favorable pour la mise en place de ce projet. Un règlement sera mis en place. L'association sportive d' Hervilly envisage de prendre en charge l'acquisition des buts.

Les démarches pour les éventuelles subventions et le financement de ce projet sont en cours. La décision définitive se fera à la suite de ces démarches.

6) Présentation convention FDE "rue de la dessous"

En ce qui concerne l'effacement de réseau rue de Bretagne et route de Roisel à Hervilly, les travaux débuteront au cours du mois de novembre. La convention est maintenant signée, un accord est trouvé avec le syndicat d'eau pour la tranchée commune. Après étude de la nouvelle proposition financière par la FDE pour l'effacement rue de la Dessous à Hervilly, le coût prévisionnel est de 50 % moins onéreux que la

7) Délibération modification statutaire SISCO, changement de nom

Afin de respecter le cheminement de la procédure, le conseil municipal vote à l'unanimité le changement de nom du SISCO de Bernes en SISCO de la Haute-Somme.

8) Délibération entretien locaux communaux

Dans le cadre de l'entretien et du nettoyage de la salle de motricité et de la classe d'école, le conseil municipal vote à l'unanimité le contrat d'une heure par mois de Mme KULAWIACKA.

9) Questions diverses

En raison de la fermeture de classe de notre commune, M. JACQUET nous expose un projet de réaménagement de la classe. La salle de réunion et le bureau de notre secrétaire se trouvant actuellement à l'étage, le projet est de créer un accès handicapé et de transférer la mairie au rez-de-chaussée dans la classe de l'école.

La séance est levée à 20h30

Compte rendu n° 19

Réunion du Mercredi 2 novembre 2016 à 18h30

Présents : M. Jacquet R., M. Dodré G., Melle Trujillo A-S, Mme Paux, M. Mondot, M. Willkomm.

Absents excusés : Mme Carlier A., Mr Bonnel L, Mme Ledoux

Approbation du Procès-Verbal de la dernière réunion à l'unanimité.

1) Compte rendu des délégués

SISCO : Une réunion entre les maires des communes (anciennes du RPI) a eu lieu. L'ordre du jour concerne notamment : un éventuel excédent de fonctionnement du SISCO, un rendez-vous a été pris avec le Trésorier pour voir comment démarrer le nouveau budget SISCO Haute Somme sans cet excédent. Une délibération pourra être prise pour réduire le dernier titre de cotisation.

- Une embauche en CUI concernant une personne en mobilité réduite avec CAP EMPLOI pour le fonctionnement du centre aéré et de la cantine scolaire est envisagée.

Page 6

Il s'agit d'un contrat de 20 heures avec une prise en charge à 80 %.

- Le fonctionnement de la cantine : après un essai non concluant avec deux services à des horaires différents au niveau de la cantine de Roisel, une solution à cette problématique avec un accord de la municipalité de Roisel est trouvé afin d'aménager l'espace jeunesse pour un second service de restauration. Une séparation entre les petits, tout petits et l'élémentaire est mise en place.

2) Contrat de M. Franck PIERRU

Le contrat de trois ans de notre agent communal se terminant le 31 janvier 2017, nous devons trouver une alternative. En effet, à la fin des trois années nous ne pouvons pas renouveler ce contrat aidé. Les emplois d'avenir sont pour l'instant suspendus, les CUI-CAE sont quant à eux réservés en priorité aux personnes handicapées. La première hypothèse est de remplacer l'emploi d'avenir par un CUI CAE (base d'un contrat de 20h subventionné en partie par l'état) La priorité sera donnée à un jeune du village s'il remplit les conditions d'accès à un contrat aidé.

Seconde hypothèse : les offres de services en espaces verts grâce aux chantiers de réinsertion. Nous attendons la tarification.

3) Recensement INSEE 2017

Une formation aura lieu le 21 novembre 2016 à BELLICOURT afin d'expliquer le fonctionnement du recensement dans notre commune qui se déroulera entre le 15 janvier et le 15 février 2017. Mme Isabelle PAUX sera la coordinatrice du recensement.

Pour ce faire, nous devons recruter un agent recenseur, rémunéré à la hauteur de 327 euros. Nous étudierons toutes les demandes.

4) Problèmes "Éoliennes"

M. Gaëtan DODRÉ en charge du projet nous fait part du retour des questionnaires par nos administrés. Après un nombre important d'échange de mails et d'appels le responsable expertise de la société MAIA EOLIS nous informe qu'un antenniste effectuera une visite chez les riverains concernés le 19 octobre 2016 afin d'effectuer un diagnostic. Nous avons indiqué à la société que nous allions contacter la presse et déposer plainte si

rien n'est fait. Si le problème de réception TV lié aux éoliennes persiste nous continuerons d'insister auprès de MAIA EOLIS.

Page 7

Concernant les nuisances sonores, des mesures acoustiques sont toujours en cours. Nous avons fait une demande afin de consulter l'étude d'impact réalisée avant l'implantation du parc éolien.

Après étude du dossier, M. DODRÉ constate que dans plusieurs témoignages la plantation d'arbres entre les éoliennes et les habitations les plus proches est également envisageable afin de réduire l'impact acoustique à long terme.

5) Présentation convention FDE et convention délégation travaux SIAEP

Les travaux d'effacement de réseaux initialement prévus pour le mois de novembre 2016 connaissent un retard en raison d'une convention entre le SIAEP et la commune demandée par le syndicat d'eau concernant la tranchée commune.

En effet, la SIAEP nous demande une somme de 26 000 € non chiffrée dans le devis initial de la FDE. Nous avons demandé une nouvelle étude. La FDE ne pourra pas prendre en charge l'intégralité de la tranchée, mais uniquement le démarrage ou le rebouchage.

Nous avons jusqu'au 1 février 2017 pour commencer les travaux afin de ne pas perdre les subventions.

6) Mise en place du 11 novembre

Les habitants de la commune ainsi que le conseil municipal sont invités à la cérémonie qui se déroulera le vendredi 11 novembre 2016 à 11h00 au monument aux morts. Un vin d'honneur aura lieu comme chaque année à la salle de motricité après la cérémonie.

7) Achat de tables et de bancs

Après étude de différents devis, M. DODRÉ a retenu l'offre de GAMM VERT pour l'achat de 10 tables et de 20 bancs. Cet investissement était nécessaire pour tous les événements qui ont lieu dans notre commune.

8) Organisation arbre de Noël 2016

Suite aux retours des inscriptions 20 enfants sur les 25 inscrits dans la commune (entre 0 et 11 ans) seront présents.

Au programme : Un spectacle offert par l'association Hervilly-Montigny Loisirs ainsi que la distribution de cadeaux offerts par la commune.

En ce qui concerne les aînés de la commune, la distribution des colis ainsi que des bons d'achats seront distribués le 17 et 18 décembre 2016.

Page

8

Un colis sera également offert à notre secrétaire ainsi qu'à notre agent communal. A noter l'implication de Mme CARLIER, Mme PAUX, et Mme TRUJILLO dans cette organisation.

9) Questions diverses

Stationnement : *Une dernière mise en garde a été faite au sujet du stationnement au carrefour du tilleul dans Hervilly qui empêche une visibilité optimale pour les conducteurs.*

Téléthon : *La commune contribuera à la hauteur de 150 euros en faveur du Téléthon 2016.*

Camion de betteraves : *Nous constatons qu'en raison de la déviation à Roisel, les camions de betteraves circulent dans le chemin de la vallée à Hervilly tout en étant chargés ! Un contact avec la sucrerie de Saint-Emilie a été pris pour évoquer et arrêter ce problème qui détériore le chemin.*

Association Hervilly Montigny Loisirs : Soirée Beaujolais : *Les inscriptions sont terminées car le maximum de 150 personnes est atteint.*

Pour rappel cette soirée se déroulera le samedi 19 novembre 2016 dans la salle des fêtes de Roisel.

Repas des aînés : *Le repas aura lieu cette année le dimanche 18 décembre 2016 dans la salle de motricité à Hervilly. M. VAN COPPENOLLE sera le traiteur du repas. Le repas sera offert par l'association pour les habitants de la commune à partir de 60 ans.*

La séance est levée à 20h30

Compte rendu n° 20

Réunion du jeudi 5 janvier 2017 à 18h30

Présents : M. Jacquet·R, M·Dodré·G, Melle Trujillo·A·S, Mme Paux I, M· Mondot·S, M·Willkomm·H, Mme Carlier·A

Absents excusés : M· Bonnel L, Mme Ledoux·JM

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion·

1) Compte rendu des délégués

Syndicat d'Eau : Travaux du pompage de Bernes jusqu'au château d'eau de Nobescourt (coût environ 120 000 euros)·

- Projet 2017 : Installation d'une station entre Poeuilly et Fléchin afin de remédier à la présence de chlore dans l'eau sur ce secteur·

- Augmentation du prix de l'eau de 2%

- En 2020, la compétence "eau" appartiendra à la Communauté de Communes de la Haute Somme·

Effacement (eau et réseau) à Hervilly : les travaux débiteront début avril 2017 (du chemin de la Vallée jusqu'à Hesbécourt)· L'installation d'une bouche d'incendie est prévue en bas de la rue de Bretagne· La tranchée sera ouverte une quinzaine de jours (coté pair rue de Bretagne)·

2) Présentation convention FDE et convention délégation travaux SIAEP

Nous attendons à ce-jour le nouveau devis détaillé de la FDE concernant le montant de la tranchée commune· Nous signerons la convention du syndicat d'eau lorsque le montant de cette tranchée sera inclus dans le devis de la FDE·

3) Modification statuts CCHS

La modification des statuts concerne essentiellement le transfert de la compétence "Plan Local d'Urbanisme"· Ces statuts concernent également:

- L'aménagement de l'espace (PLUI)
- Les actions de développement économique et touristique
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Voirie
- Politique de logement et cadre de vie
- Equipements culturels, sportifs et scolaires

Page 10

4) Point travaux effacement réseau

Une aide parlementaire vient de nous être proposée, elle devrait être de 10 000 euros environ. Les travaux d'effacement du réseau débiteront au Printemps. Les travaux sont une fois de plus retardés en raison de certains désaccords liés à la convention (tranchée commune).

5) Point fonctionnement SISCO Haute Somme

L'excédent de fonctionnement a été réparti entre les communes au prorata du nombre d'habitants.

Mise en place de la convention entre les communes pour le personnel.

Afin de palier une absence, l'agent communal d'HERVILLY-MONTIGNY effectuera l'accompagnement dans le bus scolaire temporairement. Le SISCO reversera la somme correspondante au temps de travail effectué.

Concernant la masse salariale, une régularisation des primes va avoir lieu.

6) Convention salle de motricité (CCAS)

Pour rappel, la commune est assurée pour l'utilisation de sa salle de motricité. M. JACQUET nous expose une réflexion sur la mise en place d'un contrat de prêt de cette dernière (aux habitants de la commune). Après discussion, nous allons étudier la faisabilité de ce projet.

7) Vœux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu cette année le samedi 21 janvier 2016 à 16h30 en salle de motricité. Les invitations seront distribuées prochainement.

8) Questions diverses

Conservation de documents anciens

Nous avons reçu en Mairie un courrier d'une personne disposant d'un journal du 17 Juin 1917 où se trouve une photo ancienne de l'église d'HERVILLY après sa démolition pendant la première guerre mondiale. Le conseil municipal vote à l'unanimité l'achat de ce journal pour la somme de 25 euros.

Syndicat d'eau

Changement de titularisation entre M. MONDOT et Mme. TRUJILLO en raison des indisponibilités pour raisons professionnelles.

- SISCO : recrutement d'une personne pour un contrat de remplacement suite à un congé de maternité pour une durée de 6 mois.
- Recensement : Le recensement dans notre commune aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Merci de faire un bon accueil à Morgane PERRIER notre agent recenseur.

La séance est levée à 20h15

Page 11

L' Association Hervilly-Montigny Loisirs

• Soirée Beaujolais (19 novembre 2016)



Plus de 150 personnes pour cette soirée Beaujolais à la salle des fêtes de Roisel. La tartiflette réalisée sous nos yeux par "du soleil dans la cuisine", nous a tous régalé.

• Arbre de Noël (17 décembre 2016)



Une très bonne après-midi pour les enfants et parents présents pour le spectacle offert par l'Association et la distribution des cadeaux par la Commune.

Page 12



La classe se transforme en salle de spectacle pour le bonheur des enfants et des parents présents.

Repas des aînés (18 décembre 2016)

En ce dernier dimanche avant Noël, l'association a offert le repas à l'ensemble des aînés de notre commune (à partir de 60 ans). Tout cela dans la joie et la bonne humeur. Pour la première année le repas a eu lieu dans la classe de l'école qui est malheureusement fermée depuis la rentrée de septembre 2016.

L'association partage sa renaissance

Cette année 2016 a été celle de la renaissance pour le comité des fêtes du village, rebaptisé Hervilly-Montigny Loisirs. Gérard Dodré en a repris la présidence et a relancé les nombreuses manifestations festives qui avaient fait la renommée de l'association il y a quelques années. Pour accueillir tous les convives qui s'amuse dans les soirées couscous, tartiflette et buffet campagnard, l'association a dû émigrer dans la salle des fêtes de Roisel, faute de local adapté dans sa commune. L'associa-



tion a aussi repris l'organisation du feu de la Saint-Jean en juin, le plus ancien de la région. Et comme les bénévoles suivent, Hervilly-Montigny Loisirs en a fait profiter, ce week-end, les habitants du village. D'abord samedi, en offrant un spectacle de Noël aux enfants ; et le lendemain, en organisant le repas des aînés auquel s'étaient joints les bénévoles et amis de l'association. La municipalité s'était jointe à cet après-midi festif en offrant un colis de Noël aux quelque 17 aînés du village. ■

Page

13



Petite vue d'ensemble...

Le repas préparé par le traiteur VAN COPPENOLLE de Roisel a été apprécié par l'ensemble des convives.



La commune a offert les colis ainsi que les bons d'achats aux aînés de plus de 65 ans. Nous remercions M. et Mme DUAMELLE (Carrefour) pour la réalisation de ce colis.

Page 14

Petit retour en arrière

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal en date du 11 février 1877.

Département
de la Somme

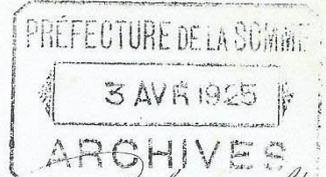
Extrait du Registre aux Délibérations de la
Commune d'Herவில்

1877, 11 février

Canton
de Roisel

Double

Commune
d'Herவில்



L'an mil huit cent-soixante-sept, le onze février
le Conseil municipal d'Herவில் s'est réuni sous la
présidence de M. le Maire, à l'effet de délibérer sur
un projet de règlement général concernant les concessions
de terrain dans le cimetière de la commune
Aient présents: M. le Maire, Beausal, Mascré, Jamart,
Larpeya, Coste, Saguet, Ricard, Bruby et Alavoine
Conseillers municipaux.

Le Conseil,

Vu le Décret du 22 prairial an 12;

Vu l'art. 3 de l'ordonnance du 6 décembre 1843;

Considérant que le lieu de sépulture de cette localité
permet de faire les concessions qui pourraient être demandées
sans nuire aux autres inhumations;

Voulant, d'ailleurs, faire jouir la commune des bénéfices
attachés à ces concessions, et par suite procurer au Bureau
de bienfaisance un revenu assuré;

Après en avoir délibéré,

Arrête les dispositions suivantes:

Art. 1^{er}. - Des concessions perpétuelles, trentennaires
et temporaires pour fondations de sépultures particulières,
seront accordées aux familles qui les réclameront

Art. 2. - Aucune concession ne pourra avoir lieu qu'à
moyen du versement d'un capital, dont deux tiers au
profit de la commune, et un tiers au profit du Bureau
de bienfaisance.

Art. 3. - Les concessions trentennaires seront renouvelables
indéfiniment à l'expiration de chaque période de trente
ans, moyennant une nouvelle redevance qui ne pourra
dépasser le taux de la première. Au défaut de paiement
de cette nouvelle redevance, le terrain considéré retournera
à la commune, mais il ne pourra cependant être
requis par elle que deux années révolues après l'expiration

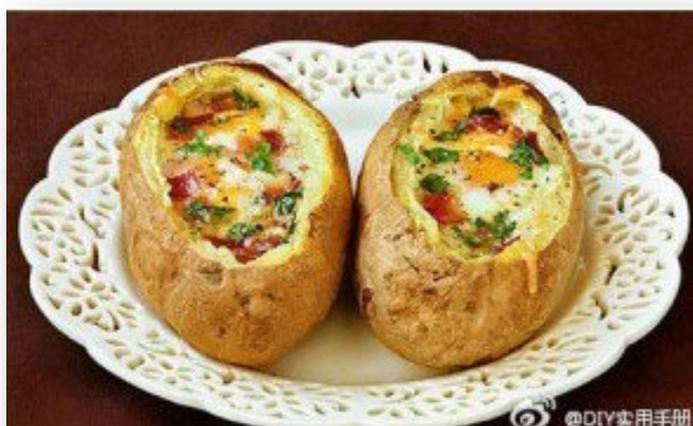
L'entreprise de la commune

POINTS SUR LES PROBLEMES LIES AUX EOLIENNES

RECETTES D'HIVER

✓ *La pomme de terre farcie œuf cocotte*

Creusez les pommes de terre une fois cuites à l'eau et cassez un œuf entier à l'intérieur. Assaisonnez de fromage râpé, sel, poivre, herbes aromatiques, dès de jambon... Gratinez 15 minutes au four à 190 degrés, thermostat 6.



✓ *Poulet aux olives et citrons confits*

- 1 poulet fermier de 1,5 kg coupé en morceaux
- 2 gros oignons
- 2 gousses d'ail
- 1 bouquet de coriandre fraîche
- 1/2 bouquet de persil plat
- Le jus d'1 citron
- 1 cc de gingembre en poudre
- 1/2 cc de cumin en poudre
- 1 pincée de filaments de safran
- 1 bâton de cannelle



-2 citrons confits

-180 g d'olives mauves ou vertes

cassées

-Huile d'olive

-Sel / Poivre noir du moulin

Page

19

JEUX

A	U	D	A	C	E
J	O	U	T	E	S
B	L	O	U	S	E
R	U	I	N	E	S
G	R	A	N	I	T
T	O	R	T	U	E
F	E	I	N	T	S
E	M	I	G	R	E



- Au pied du sapin
- Font la joie des enfants à Noël
- Décorent le sapin
- Ensemble, en famille
- Une spécialité culinaire en Isère et en Savoie
- Une autre spécialité culinaire
- Le repas du réveillon
- La première bonne résolution de l'année qui vient

REPORTEZ LE
DANS LA GRIL

S	A	P	I	N	N	E	I	G	E	P	E
A	A	M	E	L	A	S	U	R	E	J	N
N	D	R	E	V	E	I	L	L	O	N	N
T	P	I	E	B	R	A	B	X	I	C	E
O	R	N	N	L	B	R	B	U	R	T	R
N	T	A	A	D	M	F	U	E	T	L	E
E	E	N	I	M	E	H	C	O	L	C	T
S	D	B	H	N	C	H	H	V	L	O	E
E	T	O	I	L	E	T	E	U	O	J	F
C	U	U	A	E	D	A	C	H	A	N	T
X	T	L	E	N	I	T	U	L	E	O	N
E	M	E	S	S	E	G	A	M	O	U	R

DE GAUCHE
INDIQUÉES.

- | | | |
|----------|-----------|-----------|
| AMOUR | DINDE | MAGES |
| AVENT | ETOILE | MESSE |
| BARBE | EXCES | NEIGE |
| BOULE | FETE | NOEL |
| BUCHE | FRAIS | RENNE |
| CADEAU | GUIRLANDE | REVEILLON |
| CHANT | HOTTE | SANTON |
| CHEMINEE | HOUX | SAPIN |
| CLOCHE | JERUSALEM | TRAINEAU |
| CRECHE | JOUET | VOEUX |
| DECEMBRE | LUTIN | |

RAPPELS



Concernant l'entretien de vos espaces verts, vos loisirs et bricolage il vous est demandé de respecter les horaires mis en place :

Autorisation tous les jours de la semaine : 8h à 12 h et de 13h30 à 19h30

Autorisation dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Suite à de nombreuses réclamations, un dernier rappel est fait aux propriétaires d'animaux domestiques (chiens, chats, chèvres). La divagation dans la commune ne sera plus tolérée, l'animal trouvé errant sera confié au refuge de ROUVROY ou auprès du SAS Amiens, merci de votre compréhension.

Cette année, tous les fils d'eau ont été nettoyés par l'employé communal, il vous appartient, comme l'indique le Code Rural, d'entretenir le vôtre, cela ne vous prendra que quelques minutes et permettra d'occuper notre employé à d'autres tâches.



Pour la sécurité de tous, pour votre mieux vivre, la municipalité a décidé de mettre en place l'opération « **VOISINS VIGILANTS** ». Pour vous inscrire sur www.voisinsvigilants.org, cliquer sur s'inscrire, chercher la communauté à laquelle vous souhaitez adhérer (en fonction de votre rue), rentrer quelques renseignements (tél, mail, adresse, ...) qui ne seront pas visibles par les autres utilisateurs du dispositif.

Une fois inscrit, vous avez donc la possibilité d'émettre des alertes et aussi d'en recevoir. Ces alertes vous parviennent soit par sms, soit par mail soit les deux, à votre convenance. Depuis la mise en place du site, nous avons déjà lancé plusieurs alertes notamment pour des démarchages suspects et des vols!

Si vous n'avez pas internet vous pouvez simplement vous signaler en mairie et demander à remplir le formulaire qui est à disposition.

Page 21

SOLUTIONS DES JEUX (page 20)

C	A	D	E	A	U
J	O	U	E	T	S
B	O	U	L	E	S
R	E	U	N	I	S
G	R	A	T	I	N
T	O	U	R	T	E
F	E	S	T	I	N
R	E	G	I	M	E

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS :

Le mot-mystère est : **papillote**

